

Relations Presse :
Christel Lerouge
Tél. : 01 47 54 50 76

Relations Investisseurs :
Walter Vejdovsky
Tél. : 01 47 54 50 87

Capgemini procède avec succès à une émission obligataire de 500 millions d'euros

Paris, le 30 novembre 2011 – Capgemini, un des leaders mondiaux du conseil, des services informatiques et de l'infogérance, a lancé le 18 novembre un emprunt obligataire de 500 millions d'euros d'une durée de 5 ans portant intérêt au taux fixe annuel brut de 5,25%. Le règlement de l'opération est intervenu le 29 novembre 2011.

L'émission, placée auprès d'investisseurs institutionnels à l'issue d'une série de réunions dans les principales places européennes, a été sursouscrite trois fois.

Pour Nicolas Dufourcq, Directeur Général Adjoint, Directeur Financier : « *Grâce à cette opération, nous diversifions les sources de financement du groupe Capgemini en faisant appel à une nouvelle catégorie d'investisseurs. En dépit de conditions de marché difficiles, ces derniers ont accueilli très favorablement notre émission inaugurale, témoignant ainsi leur intérêt et leur confiance pour le secteur des services informatiques, secteur peu représenté sur le marché obligataire euro jusqu'à présent* ».

Conformément aux objectifs exprimés par Capgemini à l'occasion de la présentation de son chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre, cette opération permet au Groupe de renforcer sa flexibilité financière et de rallonger la maturité de ses ressources financières. Capgemini anticipe ainsi le probable remboursement de son emprunt convertible ou échangeable en actions nouvelles ou existantes (OCEANE) émis en juin 2005 et arrivant à maturité le 1^{er} janvier 2012. Et ce sans dégradation sensible de la charge d'intérêt enregistrée dans les comptes consolidés du Groupe. En effet, l'OCEANE – qui pourrait générer la création d'environ 12 millions de titres en cas de conversion – a généré une charge consolidée de 26 millions d'euros au cours de l'exercice 2010.

Par ailleurs, l'emprunt est noté « BBB- » auprès de l'agence internationale de notation Standard & Poor's, dans la catégorie « Investment Grade ». La perspective associée à la note est stable.

BNP Paribas, J.P. Morgan Securities Ltd., HSBC et Société Générale ont agi comme chefs de file dans cette émission obligataire.

Des exemplaires du prospectus relatif à l'opération ayant reçu le visa n°11-546 de l'Autorité des marchés financiers ("AMF") en date du 25 novembre 2011 sont disponibles sans frais auprès du siège social de Cap Gemini. Le prospectus peut également être consulté sur le site internet de Capgemini (<http://www.capgemini.com/investisseur/press>) et sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).

oOo

Ce communiqué et les informations qu'il contient ne constitue ni une offre de vente, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription des obligations dans un quelconque pays, en particulier aux Etats-Unis. La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays faire l'objet d'une réglementation spécifique et les personnes en possession de ce communiqué doivent s'informer des restrictions applicables et s'y conformer.

Avertissement Important

Capgemini est une société cotée à NYSE Euronext Paris SA et le présent communiqué contient des déclarations prospectives sur sa situation financière, ses opérations et sa stratégie. Ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables mais ne sont pas des garanties quant à la performance future de Capgemini et de ses filiales. Les résultats effectifs peuvent être très différents des déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont la plupart sont hors de notre contrôle, et notamment le risque que Capgemini n'obtienne pas les autorisations nécessaires à la finalisation de l'opération, de même que les risques décrits dans les documents déposés par Capgemini auprès de l'Autorité des Marchés Financiers. Il est fortement conseillé aux investisseurs et aux détenteurs de valeurs mobilières de prendre connaissance de ces documents, disponibles sur les sites de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org) et de Capgemini (www.capgemini.com). Ils peuvent également obtenir gratuitement copie des documents auprès de Capgemini. Cette présentation contient des informations prospectives qui ne peuvent s'apprécier qu'au jour de sa diffusion et Capgemini ne s'est pas engagé à mettre à jour ou modifier ces déclarations prospectives du fait de nouvelles informations ou de la survenance d'événements nouveaux.